

ÉTUDES FRANÇAISES DE SZOMBATHELY III

Mille ans de contacts II

*Relations franco-hongroises
de l'an mil à nos jours*

*Textes réunis par
Zita Tringli et Ferenc Tóth*



DÉPARTEMENT DE FRANÇAIS DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ANNEL BERZSENYI
SZOMBATHELY 2004

Mille ans de contacts II

Relations franco-hongroises

de l'an mil à nos jours

Textes réunis par

Zita Tringli et Ferenc Tóth

Actes du colloque international
organisé par le Département de Français
de l'École Supérieure Dániel Berzsenyi

(Sárovár, les 31 mai - 1^{er} juin 2002)

Ouvrage réalisé avec le soutien de l'Institut Français de Budapest,
de l'École Supérieure Dániel Berzsenyi, de la Ville de Sárovar,
de l'Association Amitiés Touraine-Hongrie
et de l'Association des Amis du Musée International des Hussards.
*

Kiadvány megjelentetését
a budapesti Francia Intézet,
a Berzsenyi Dániel Főiskola, Sárovar város önkormányzata,
az Association Amitiés Touraine-Hongrie és az Association des Amis du
Musée International des Hussards támogatta.

Rédacteur: Ferenc Tóth

ISBN 9639290513
ISSN 2243754

**Les opinions émises dans les articles n'engagent que la responsabilité
de leurs auteurs.**

Département de Français de l'École Supérieure Dániel Berzsenyi
H-9700 Szombathely, Berzsenyi tér 2.
Tel./Fax: (+36-94) 504-563
E-mail: frantoth@fisd.bdtf.hu

Nyomdai előkészítés:
Kerényi DTP & DESIGN Stúdió
Nyomdai munkák: Balogh és Társa Nyomda

Avant-propos

Le succès du colloque *Mille ans de contacts – Relations franco-hongroises de l'an mil à nos jours* (Szombathely, les 18-20 avril 2000) ont prouvé l'intérêt croissant des experts français et hongrois pour les recherches concernant les rapports entre nos deux civilisations. Celles-ci englobent d'ailleurs un vaste domaine et se servent de méthodes interdisciplinaires. De cette façon, les discussions entre historiens, linguistes, littéraires ou simples spectateurs engendrent toujours des échanges d'idées qui permettent de dégager nos valeurs européennes tout en découvrant les éléments ignorés de nos identités nationales.

Dans la perspective de la poursuite d'une réflexion commune sur le passé et le présent des relations franco-hongroises, nous avons lancé un nouvel appel aux chercheurs travaillant dans ce domaine. Parmi les innombrables sujets d'importance franco-hongroise, nous avons retenu trois grands champs : premièrement les interférences des arts militaires français et hongrois, le rôle d'intermédiaire des intellectuels (correspondances, récits, presse etc.) et celui de la gastronomie dans le développement des rapports franco-hongrois.

Le lieu des conférences correspondait parfaitement aux sujets, car nul n'ignore que le château Nádasdy de Sárovar témoigne de nombreux événements évoqués par les conférenciers. Les fresques de la salle d'honneur nous rappelaient les grands combats de la Guerre de Quinze Ans. A deux pas de là, une chambre décorée par les scènes du roman de Fénelon nous invite à l'époque des Lumières. Les splendides collections du Musée des hussards et ouvrages de la bibliothèque nous servaient d'illustrations et de démonstrations de la cohabitation aisée de l'art militaire et de la littérature. La dernière partie du colloque s'est transformée en échanges gastronomiques : dans un premier temps sur le plan intellectuel, plus tard à table tout en continuant les discussions sur les idées, les goûts et le passé millénaire...

SANDRINE PICAUD

HUSSARDS HONGROIS DU REGIMENT DE BEAUSOBRE : ILLUSTRATION DE LA RECHERCHE D'UNE ADEQUATION ENTRE LES TROUPES ET LEUR MODE DE COMBAT AU XVIII^e SIECLE

Au XVIII^e siècle, ou du moins dans la première moitié de ce siècle, beaucoup d'officiers en France assimilaient la petite guerre de cavalerie aux hussards, et ceux-ci aux Hongrois ; Il y avait alors une vision ethnique de la tactique. M. Ferenc Tóth l'a montré dans sa thèse¹. Nous voudrions apporter ici une contribution complémentaire à cette réflexion sur les relations, au XVIII^e siècle, entre Hongrois et petite guerre (cette tactique d'escarmouches et d'embuscades, entre les sièges et les batailles) dans l'armée française, et, plus largement, entre troupes légères et petite guerre ; et cela, en partant de l'exemple des hussards hongrois présents dans le régiment de Beausobre, et de leur participation aux campagnes de Flandre de la guerre de Succession d'Autriche, de 1744 à 1748. Le choix du régiment de Beausobre, dans la perspective du sujet, est intéressant à plus d'un titre : d'abord, il fait partie des régiments de nouvelle levée pour les campagnes de Flandre (il fut créé le 1^{er} août 1743), quand la Cour s'attacha à augmenter le nombre des troupes légères, tirant les leçons des défaites de 1742 et 1743. La levée d'un régiment est un moment privilégié pour observer les choix dans sa composition. Dans le cas de celui de Beausobre,

1 TÓTH, Ferenc, *Ascension sociale et identité nationale. Intégration de l'immigration hongroise dans la société française au cours du XVIII^e siècle (1692-1815)*, Budapest, Nemzetközi Hungarológiai Központ, 2000 (officina hungarica IX), p. 117-122.

l'observation des choix est facilitée pour l'historien par le mestre de camp, le comte Jean-Jacques de Beausobre, qui était un écrivain prolifique et a laissé, parmi de nombreux documents manuscrits, un récit de ses campagnes où il éclaire aussi les circonstances de la création, et la composition initiale, de son régiment de hussards². Le comte de Beausobre étant en outre d'origine suisse, et non hongroise, il n'était pas enclin à favoriser la noblesse hongroise dans le recrutement des officiers (ce que faisait par exemple le comte László de Berchény³). Ses choix, s'ils se portaient sur des Hongrois, avaient des chances d'être basés sur l'efficacité tactique escomptée. Enfin, si l'on en croit la fréquence avec laquelle le régiment est cité par les mémorialistes des bureaux de la Guerre qui ont retracé les campagnes de 1744 à 1748 en Flandre⁴, ce fut le régiment de hussards le plus actif à côté de celui de Berchény, en particulier pour la campagne de 1746, celle où la petite guerre des troupes légères françaises fut le plus utilisée par le maréchal de Saxe. Quant à ces campagnes de Flandre, elles révélèrent la maîtrise alors acquise par les Français à la petite guerre, après les échecs des deux campagnes précédentes.

Dans la recherche de l'adéquation des troupes à leur mode de combat, la présence de Hongrois montrait le primat du recrutement, sélectif. Mais la petite guerre n'était pas menée bien sûr que par des Hongrois ; d'où l'importance aussi d'un exercice approprié, en vue de la spécialisation de la troupe. Pour les cavaliers d'un régiment de hussards, Turpin de Crissé ne recommandait pas forcément de choisir des Hongrois,

mais des Allemands ou des Alsaciens, à condition de bien les exercer⁵. En fait, répondre à la question du rapport entre la petite guerre et les troupes qui en étaient les spécialistes au XVIII^e siècle, suppose d'élargir la problématique à celle de la définition de cette tactique, et du partisan qui la menait ; parce que la petite guerre était pratiquée par l'armée française avant l'arrivée de Hongrois en France.

I. La place des Hongrois dans le régiment de Beausobre

Il y avait des Hongrois dans le régiment de Beausobre, comme dans les autres régiments de hussards. Plusieurs types d'archives du S.H.A.T. à Vincennes semblent pouvoir nous renseigner quant au nombre des officiers hongrois :

- un registre de contrôles d'officiers, concernant seulement les capitaines de cavalerie et de dragons (1731-1763)⁶ ;
- deux autres registres de contrôles d'officiers (de tous grades cette fois), par régiment, l'un pour la période allant de 1734 à 1748 (cavalerie et dragons)⁷, et l'autre pour les années 1748-1763 (cavalerie)⁸ ;

5 Dans un manuscrit écrit peu après 1748, conservé aujourd'hui à la bibliothèque de l'arsenal et publié par M. Ferenc TÓTH sous le titre : „Eloge des hussards hongrois en France : un manuscrit inédit du comte Lancelot Turpin de Crissé” (Enquêtes et Documents n° 25, Nantes, Ouest Editions, 1998, p. 149-165).

6 S.H.A.T., *Yb 130*. Pour le régiment de Beausobre, voir les folios 239 (recto et verso) et 240 (recto seulement).

7 S.H.A.T., *Yb 103*. Pour le régiment de Beausobre, voir : -folio 159 recto et verso (liste de tous les officiers, capitaines et lieutenants, ayant passé par le régiment entre 1743 et 1748) ;

8 -folios 153 recto (régiment de Berchény), 149 recto-verso et 150 recto (régiment de Lynden), 156 recto, et 157 recto-verso (régiment de David). Ces feuilles permettent de connaître la liste des officiers du régiment de Beausobre à sa formation (ses compagnies furent issues des régiments de hussards sus-nommés). S.H.A.T., *Yb 104*. Pour le régiment de Beausobre, voir les folios 129 recto et 130 recto (on voit ici simplement la composition des compagnies lors du licenciement du régiment en 1756, avec mention du régiment de hussards dans lequel chaque compagnie fut versée).

2 A.C.V. (Archives Cantonales Vaudoises), Lausanne, fonds P Nely de Beausobre, 2.2.6/13, *Notes sur mes services militaires (avril 1716 à février 1763)*, Bisseuil, 1763, 1 vol. de 240 p. Dans la suite de l'article, seules les initiales A.C.V. seront utilisées pour désigner ce fonds.

3 TÓTH, Ferenc, *op. cit.*, p. 126.

4 S.H.A.T. (Service Historique de l'Armée de Terre), Vincennes, sous-série IM (*Mémoires et Reconnaissances*). Voir les mémoires IM 174 et IM 176.

- une liasse de documents assez hétéroclites sur le régiment issue d'un carton concernant les inspections, pour différents régiments de hussards du XVIII^e siècle⁹ ; on y trouve par exemple des listes de grâces demandées pour le régiment (au titre de 1753 et de 1755), qui sont l'occasion de donner la liste des officiers du régiment, et parfois, des détails sur leur origine régimentaire ou géographique, ainsi que des appréciations qualitatives sur leur valeur militaire.

Les A.C.V. à Lausanne permettraient de recouper les informations, à travers certains des écrits du comte de Beausobre lui-même (ses *Maximes raisonnées sur la guerre, pour mon régiment de hussards*¹⁰ et ses *Notes sur mes services militaires*¹¹), qui développent ici et là des exemples de ses campagnes en Flandre mettant en scène des officiers de son régiment, dont on arrive parfois à connaître, par recoupements, le nom, le grade et l'origine hongroise.

En réalité, les choses ne sont pas si simples ; par suite des imprécisions des sources, seul le registre consacré aux capitaines permet une évaluation chiffrée, au delà des supputations sur l'existence, évidente, d'officiers hongrois. Les deux autres registres de contrôles se réduisent à des listes de noms de capitaines et de lieutenants, les uns barrés, les autres pas, sans aucune mention d'origine géographique. En l'occurrence, une consonance apparemment hongroise ne suffit pas ! D'autre part, l'absence d'états de services ou de prénoms interdit la reconnaissance des « doubles », noms recopiés deux fois par mégarde, ce qui arrivait (le contrôle des capitaines en fait foi). Ces documents peuvent donc seulement servir à confirmer les informations collectées ailleurs. Dans les archives issues des inspections, l'origine géographique des

Hussards hongrois du régiment de Beausobre : illustration de la recherche d'une adéquation entre les troupes et leur mode de combat au XVIII^e siècle

lieutenants n'est jamais mentionnée non plus, et celle des capitaines l'est occasionnellement. Tout au plus peut-on repérer quelques officiers subalternes autres que les capitaines au fil des *Maximes* du comte de Beausobre : le cornette Jacobs, le lieutenant Simonsitz, dont nous reparlerons.¹²

Nous avons choisi d'évaluer la proportion de Hongrois présents parmi les capitaines du régiment, globalement entre 1743 et 1756. C'est la seule évaluation possible avec quelque précision ; à travers cet exemple, nous aurons une idée de la proportion d'officiers hongrois dans ce régiment de hussards. En faisant abstraction des doubles (les capitaines Blon et Jodocy sont notés deux fois), on compte 28 noms dans le document (voir l'annexe)¹³. La majeure partie des hommes est d'origine allemande au sens large, et française (57 %). Les Hongrois avérés représentent 17,85 % du total, tout en sachant qu'il reste 21 % de capitaines dont l'origine n'était mentionnée dans aucun des documents consultés. Porubsky, qui venait du régiment de hussards de Berchény en 1743, et qui prit en 1744 la tête de la compagnie du Hongrois Tzengery quand celui-ci devint major, était aussi hongrois. En prenant cette proportion des capitaines comme ordre de grandeur de la proportion des officiers hongrois dans le régiment, on s'aperçoit qu'elle n'était pas si faible, parce qu'elle s'inscrivait dans un mouvement de décroissance de la proportion des Hongrois dans les régiments de hussards en France, depuis les années 1740. Le plus célèbre des régiments de hussards hongrois, celui de Berchény, qui comptait 74 % de Hongrois en 1729, n'en comptait plus que 27 % en 1749, et 5 % en 1763¹⁴.

12 Beausobre parle aussi d'un certain « Mr. Szekeley, hongrois, que j'avais fait officier (*sic*) », sans en préciser le grade. Voir : A.C.V., 2.2.6/15, *Maximes*..., t. III, p. 24, note a.

13 Nous avons confronté cette liste à celles des autres archives du S.H.A.T. (*Yb 103*, *Yb 104*, *Xc 80*), et au fonds lausannois. Aucun nom de capitaine présent dans l'une ou l'autre de ces quatre sources complémentaires n'était oublié en *Yb 130*.

14 TÓTH, Ferenc, *op. cit.*, p. 109-111, et les graphiques des pages 333-336.

9 S.H.A.T., *Xc 80* (*Archives hussards*), liasse « Beausobre ».

10 A.C.V., 2.2.6/15 (cote suivant le nouvel inventaire du fonds, mis à jour en juillet 2001), 3 tomes en 2 volumes. (1743-48)

11 *Op. cit.*, voir note 2.

Les pourcentages précédents incluent le nombre de cavaliers hussards. Pour le régiment de Beausobre, l'évaluation des Hongrois dans la troupe est plus difficile encore que pour les officiers. Evidemment, l'ordonnance de création du corps, le 1er août 1743, n'éclaire pas le sujet, disant seulement que, des douze compagnies devant composer le régiment, six seront tirées du régiment de David (anciennement Esterhazy) et six, du régiment d'Aprémont-Lynden (anciennement Essöffy)¹⁵. En réalité, seules cinq compagnies de David-hussards rejoignirent le régiment de Beausobre. La sixième fut versée dans le régiment de Berchény, qui à son tour en fournit une à celui de Beausobre, pour une raison que nous ignorons¹⁶. Beausobre vitupère contre la cour qui l'aurait forcé à prendre ce régiment, pour discipliner des hussards ; ceux-ci avaient, dit-il, mauvaise réputation depuis la campagne de Bohême, au cours de laquelle ils auraient passé leur temps à piller les équipages des officiers et à s'entendre avec les hussards ennemis. Jean-Jacques de Beausobre avait, après beaucoup de réticences, accepté d'être mis à la tête du régiment ; celui-ci lui causa du souci dès la formation, ayant été composé de façon inefficace. L'important est pour nous ici d'approcher cette composition. Le comte de Ségur, inspecteur général de la cavalerie, avait été chargé de trier les compagnies. A ce propos, Beausobre parle de la présence de Hongrois, sans en donner la proportion : « Et croyant bien faire, (vu que je n'y étois pas), il [le comte de Ségur] me forma un régiment composé de françois, d'allemands et de hongrois : assemblage de parties heterogenes : point d'unité de caractere : cabales de nation contre nation »¹⁷. Durant l'hiver de 1743 à 1744, notre mestre de camp fut à Stenay [aujourd'hui dans le département de la Meuse] avec son régiment, « pour amalgamer ces différents métaux ». Cela n'alla pas sans mal, car les cavaliers étaient « dans la plus grande ignorance du métier », alors que les officiers, loin de s'y intéresser, n'avaient d'intérêt que pour le gain...

15 S. H. A. T., « Ordonnance du Roy [...] du 1^{er} août 1743, in: *Recueil des ordonnances royales militaires*, vol. 6 (1739-1744), Paris, Imprimerie royale militaire, 1743 », folios 295-296.

16 *Ibid.*, Yb 103, folios 153 recto, 154 recto, 156 recto et 157 recto.

17 A.C.V., 2.2.6/13, *Notes...*, p. 48.

L'ordonnance du 30 novembre 1748, qui réglemente les réductions d'effectifs après la fin de la guerre de Succession d'Autriche, n'apporte rien de nouveau quant à l'évaluation des Hongrois du régiment : distinguant régiments dits « hongrois » et régiments « allemands » (dont fit alors partie celui de Beausobre), elle enjoignait aux derniers¹⁸ de ne garder des Hongrois que s'ils étaient en surplus dans les trois autres régiments. Pour le reste, ces régiments allemands devaient être désormais composés d'autres ressortissants étrangers. Encore une confirmation, donc, de la présence de Hongrois dans notre régiment entre 1743 et 1748, sans plus¹⁹. Le premier contrôle de troupes du régiment, daté du 24 juillet 1749, et portant sur les 100 hommes présents au régiment, ne répertorie que deux Hongrois parmi les cavaliers hussards (à côté d'une majorité d'Alsaciens, d'Allemands, de Lorrains). Il n'y a rien là d'étonnant, le contrôle intervenant après l'application des directives de l'ordonnance du 30 novembre précédent²⁰.

Durant l'hiver 1743-1744, le comte de Beausobre s'occupa de recruter d'autres Hongrois. Il engagea des hommes, de l'argent et du temps à cette tâche, en concurrence avec d'autres régiments de hussards. Cet acharnement à « faire des Hongrois », selon l'expression du mestre de camp, montre la valeur militaire que l'on accordait aux ressortissants de cette nation pour la petite guerre. Pour Beausobre, disposer d'une troupe de qualité à l'entrée en campagne, au printemps de 1744, était d'importance : ce serait la première fois que son régiment aurait à

18 Selon la division opérée par l'ordonnance, les régiments dits « allemands » furent alors ceux d'Aprémont-Lynden, Beausobre, Raugrave et Ferrary ; les régiments « hongrois » étant ceux de Berchény, Turpin et Polleretzky.

19 S.H.A.T., « Ordonnance du Roy, portant réduction dans les régiments de hussards. Du 30 novembre 1748 », in : *Recueil des ordonnances royales militaires*, volume 8 (1747-1748), Paris, Imprimerie royale militaire, folio 441 verso, article II.

20 Nous avons relevé, d'après ce contrôle de troupes, l'origine géographique de chacun des hussards du régiment, dans un précédent article : « Les hussards de Beausobre et la petite guerre », *Enquêtes et documents* n° 25, Nantes, Ouest Editions, 1998, p. 167-183 (voir ici p. 170, et le tableau (annexe 1) p. 183).

combattre sous son commandement ; sa bonne contenance aurait forcément des conséquences sur l'*aura* du colonel. La rivalité entre les régiments était donc sans concession ; c'est ce qu'il ressort d'un échange de correspondance, en janvier et février 1744, entre M. de Visé, gouverneur à Longwy, le comte de Berchény, le comte d'Argenson (secrétaire d'Etat de la Guerre), et le comte de Beausobre. 14 déserteurs arrivent à l'armée fin janvier ; le gouverneur de Longwy les fait engager dans le régiment de Beausobre, ce dont il rend compte au ministre début février :

« Jay l'honneur de vous informer qu'il est arrivé ici quelques hussards déserteurs de la Reine de Hongrie, je les ai fait engager pour le régiment hussard de Beausobre qui est à Stenay à huit lieues d'ici qui m'a prié de lui en procurer, malgré la compagnie de La Croix qui en a grand besoin, et tous les officiers des régiments allemands qui sont icy pour faire recruter et aux environs »²¹.

La transaction suscite des remous. En effet, le gouverneur a envoyé les Hongrois à Beausobre en retenant leurs chevaux, armes et équipages, vendus à des officiers. Sur plainte de Berchény²² et de Beausobre²³ à la fin de janvier et au début de février, Visé reçoit l'ordre du comte d'Argenson²⁴, de faire rendre les chevaux aux hussards. Beausobre le revendique en s'appuyant sur la coutume ; il craint aussi que cette confiscation ne rebute les déserteurs futurs, les Hongrois étant « les hommes du monde les plus attachés à leurs chevaux et à leurs armes »²⁵. Et puis, il n'a pas besoin de ces frais supplémentaires. Le 25 février, le gouverneur n'a fait rendre encore que dix des chevaux en question ; il y

a de l'amertume, de la lassitude et une colère contenue dans ce courrier où Beausobre répète les dépenses qu'il a engagées pour le recrutement de Hongrois, et qui justifient ses revendications :

« [...] voilà trois mois que j'ay pris des arrangements très onéreux, pour me procurer de ces hongrois, et qu'outre cela, je tiens à grands frais (*sic*) trente quatre personnes sur toute cette frontière. En sorte qu'il est bien naturel que les hongrois qui arrivent soyent pour moy ; d'autant plus qu'il n'y a personne d'aucun autre régiment houzard ; et que s'il en arrivoit, il ne seroit pas juste qu'ils vinssent recueillir les fruits de mes soins et de mes frais. D'ailleurs, j'avois envoyé à Hunningue [aujourd'hui dans le département du Haut-Rhin] pour y faire aussy des Hongrois, mais M. le Maréchal de Coigny m'en a exclu, en donnant la préférence aux Régimens de houzards qui sont à ces (*sic*) ordres. »²⁶

Tout ce battage autour de 14 déserteurs montre une volonté de faire des régiments de hussards, des troupes de professionnels de la petite guerre, par la nature de leur recrutement. Dans ses *Notes*, écrites au fil des campagnes de Flandre et corrigées avec le recul de l'expérience en sa retraite normande de Bisseuil, Beausobre porte cependant un regard plus mitigé sur ces Hongrois. C'est à l'épreuve des campagnes dans lesquelles ils servirent avec le régiment de Beausobre, entre 1744 et 1748, qu'il faut essayer de juger si cette concurrence des régiments en 1744 était fondée.

II. Sur le terrain : Hongrois du régiment de Beausobre dans les campagnes de Flandre (1744-1748)

Ce n'est pas un hasard si la Cour fit appel au comte Jean-Jacques de Beausobre pour prendre la tête d'un régiment de hussards. Le choix peut paraître curieux quand on sait que les officiers suisses étaient plutôt

21 S.H.A.T., A1 3026, pièce 101, lettre de M. de Visé à Longwy, du 6 février 1744.

22 *Ibid.*, pièce 102, lettre de Berchény à M. de Visé, où il réproouve la vente des chevaux et des armes des hussards déserteurs.

23 *Ibid.*, pièces 64 et 73.

24 *Ibid.*, pièces 117 et 131.

25 *Ibid.*, pièce 64.

26 *Ibid.*, pièce 140.

fantassins par tradition, ce que rappelle Beausobre lui-même, dans sa réticence à accepter (« Je le refusais absolument. J'étois ancien colonel d'infanterie... »²⁷). Mais son expérience pendant la guerre austro-turque (1737-1739) ainsi qu'en Bohême en 1742 le montre au contraire tout à fait qualifié pour juger de l'efficacité des hussards et irréguliers hongrois à la petite guerre, et en tirer les leçons. En 1737, alors qu'il n'était encore que capitaine d'infanterie, il fut désigné pour être attaché militaire de la France auprès de l'armée impériale, quand l'Autriche entra à son tour en guerre contre l'Empire ottoman²⁸. Il dut cette nomination à l'intervention du comte de Belle-Isle, qui le protégeait et le favorisait en Cour²⁹. C'est Belle-Isle aussi qui lui permit d'être nommé colonel réformé en 1738. Beausobre suivait l'armée autrichienne, campait au quartier général et recevait des informations sur les opérations militaires par des amis officiers supérieurs détachés dans des postes avancés. Il allait lui-même au plus près des Turcs : « J'allois, quand les circonstances le permettoient, voir l'établissement des divers corps détachés, en Transilvanie, sur la Save, sur le Témès, dans les Places, les Forts, les Postes »³⁰. Et il accompagnait parfois les hussards impériaux en reconnaissance. Il apprit ainsi beaucoup sur leur tactique.

En 1740, Beausobre fut nommé aide maréchal général des logis de l'armée, et participa à ce titre à la campagne de Bohême en 1742, dont il fit un récit au jour le jour. À côté de considérations stratégiques sur les fautes du commandement français, on y voit agir encore les hussards

27 A.C.V., 2.2.6/13, *Notes...*, p. 47.

28 Les Russes avaient attaqué les Turcs dès 1736 : l'Autriche dut intervenir en vertu d'un accord austro-russe de 1725.

29 STRETT, Pierre, « Jean-Jacques de Beausobre (1704-1783) : un hussard suisse au service de Louis XV », *Revue Historique des Armées*, n° 2/2001, p. 113-124 (ici, p. 116-117).

30 A.C.V., 2.2.6/17, *Mon Journal de la guerre de Turquie*, avril 1740, p. 14 (ce volume fut écrit à la demande du ministre de la Guerre, comme synthèse de tous les courriers envoyés par Beausobre à la Cour durant sa mission en Hongrie). Voir aussi la correspondance de Beausobre pour l'année 1738, contenue dans le registre *AI 2873* (S.H.A.T.).

hongrois. Cette fois, Beausobre était dans le camp opposé. Il avait assimilé leur manière de combattre et parlait très souvent, si on l'en croit, en parti avec des détachements pour reconnaître et combattre les hussards et pandours ennemis³¹.

Fort de cette expérience, il pouvait juger avec du recul la valeur des hussards hongrois. En fait, s'il était dubitatif quant au bien-fondé d'en recruter dans les régiments de France (quoiqu'il sacrifiait à la mode !), il ne remettait pas du tout en cause l'efficacité de ceux-ci à la guerre (malgré leur propension au pillage), au contraire. Dans ses *Maximes* pour son régiment de hussards, il rappelle tout le mal qu'ils firent à l'armée française : « Vous avés vu l'incommodité que les hussards ennemis nous ont fait, non pas en corps et par des combats, non pas par des manœuvres, mais uniquement par l'étude des chemins et des courses. Cette connaissance leur inspirait des projets, les portait sur nos derrières, sur nos communications, et les faisaient profiter impunément de la négligence de nos marches et du manque de discipline de nos troupes [...] »³².

S'il se méfiait des hussards hongrois (au service de France), c'est parce qu'ils étaient le plus souvent des déserteurs, ce qui n'était pas le cas durant la campagne de Bohême, où ils servaient leur souverain et leur patrie. C'est son argument principal. Il y revient souvent, à la fois dans ses *Maximes* et dans ses *Notes* de service. Un déserteur, par peur d'être pendu s'il était pris par l'ennemi à nouveau, ne prenait pas de risque et ne pouvait qu'être timoré dans l'action. Beausobre n'était pas le seul à porter ce jugement au XVIII^e siècle : le comte de Turpin, par exemple, également mestre de camp d'un régiment de hussards et auteur de plusieurs ouvrages sur l'art de la guerre, était du même avis³³. D'autre part, les hussards hongrois, ayant des amis et de la famille chez l'ennemi, « s'abouchaient

31 A.C.V., 2.2.6/18, *Bohême*. Voir par exemple p. 430-432, pour le mois de septembre 1742.

32 *Ibid.*, 2.2.6/15, *Maximes...*, tome II, p. 26-27.

33 TÓTH, Ferenc, « Eloge des hussards hongrois... », *op. cit.*, p. 161.

avec eux quand ils étaient dans des postes respectifs »³⁴. Enfin, il n'y aurait eu chez eux aucun attachement pour le roi ni pour la France. C'est pourquoi Beausobre ne voulait laisser approcher les hussards de son régiment par leurs homologues de l'armée ennemie. Ainsi, en 1744, après avoir remporté de beaux succès plusieurs jours consécutifs sur un régiment de hussards de l'armée autrichienne, le long de l'Escaut, « les hussars ennemis, fort surpris et ne connaissant pas ce Régiment, bleu de Roy, et qui avoit des aigretes blanches sur le haut des bonnets, envoyèrent un Major et un Capitaine demander à parler. Je les fis passer de mon côté, ils me dirent qu'ils étoient envoyés pour me complimenter de la part de leurs colonels. Je les traitay honnêtement, sans les laisser parler en particulier avec les hongrois, et les renvoyay. »³⁵ Beausobre avait plus de confiance dans les Allemands, dont il se composa une troupe d'élite d'une soixantaine de hussards au sein de son régiment.

Il avait un raisonnement différent quant aux officiers. Durant l'hiver 1743, le nouveau mestre de camp renvoya quelques « escogriffes » originaires des provinces frontières des Pays-Bas, qui avaient acheté peu auparavant leurs brevets d'officiers un bon prix à son prédécesseur, et venaient les chercher. Il donna ces emplois vacants aux « meilleurs des maréchaux des logis hongrois et allemands », outre « quelques gentilshommes français de bon aloi »³⁶. Beausobre privilégiait ici un

34 A.C.V., 2.2.6/13, *Notes...*, p. 49.

35 *Ibid.*, p. 52. Si nous avons recopié ce passage, c'est parce qu'il indique en même temps la couleur de l'uniforme des hussards de Beausobre à cette date, information inédite. En effet, une ordonnance d'octobre 1744 prescrivit l'uniformisation de l'uniforme des hussards de tous les régiments, qui devaient désormais être habillés en bleu céleste, ayant seulement la liberté de se distinguer par les bonnets, galons et boutons. En 1746, le comte de Berchény se plaignait au comte d'Argenson que les régiments de Beausobre et de Lynden n'avaient pas encore suivi les prescriptions. Mais il ne disait pas quelle couleur le comte de Beausobre avait laissé porter aux hussards de son régiment. Sur l'ordonnance de 1744 et les récriminations de Berchény... Voir : PICAUD, Sandrine, *op. cit.*, p. 172.

36 A.C.V., 2.2.6/13, *Notes...*, p. 50.

recrutement au mérite et aux compétences. Et ces Hongrois-là, officiers, ne risquaient pas la pendaison en cas de capture par les ennemis. Au reste, Il fait bien la différence entre les déserteurs et les autres. Il qualifie par exemple Kerkes ainsi : « Mr. De Keréks, gentilhomme hongrois, capitaine. Il était venu en France librement et n'avait point déserté »³⁷. C'est pour la même raison que Turpin de Crissé souhaite qu'on recrute de jeunes nobles hongrois en temps de paix, qui deviendront fidèles sujets du roi de France.

Mais Beausobre ne va pas jusqu'à recommander que tous les officiers de hussards soient hongrois, comme le fait Turpin de Crissé³⁸. Le chevalier de Chabo loue aussi les qualités des chefs hongrois comme de la troupe, dans un mémoire écrit vers 1748 : « Les officiers réunissent, avec plus d'intelligence, les qualités que nous venons d'indiquer et sont communément excellents pour le métier ». Ainsi, l'alliance de hussards et d'officiers hongrois est un grand avantage dans « la science des partis, des embuscades et des découvertes »³⁹. Le comte de Beausobre est plus sévère. Pas plus que pour la troupe, il ne remet en cause le courage et l'agilité à la petite guerre des officiers. Mais il leur manquerait des qualités de commandement. Tous les corps de différentes armes qui furent confiés à des colonels, lieutenants-colonels ou autres officiers hongrois en France, selon lui furent mal conduits, parce que le courage et l'endurance ne suffisent pas pour commander⁴⁰. Sa prise de position n'engage alors que lui. Il ne prend pas la peine de la prouver à son lecteur. Peut-être Beausobre déchargeait-il ici son amertume de ce qu'on l'eût

37 *Ibid.*, 2.2.6/15, *Maximes...*, tome II, p. 305, note a.

38 TOTH, Ferenc, « Eloge des hussards hongrois... », *op. cit.*, p. 161-162.

39 CHABO, chevalier de, « Les hussards », mémoire manuscrit publié dans le *Carnet de la Sabretache*, quatrième volume (n°37, janvier 1896), p. 2-11 (ici, p. 5). Les qualités des hussards hongrois (que les officiers développent à un degré supérieur) sont d'après l'auteur, l'endurance, la vigilance, la légèreté, la ruse.

40 A.C.V., 2.2.6/15, *Maximes...*, tome II, p. 24.

quasiment forcé, lui, officier suisse d'infanterie, à prendre un régiment de hussards ; peut-être était-ce une pique à l'encontre du comte de Berchény, inspecteur des hussards, à l'égard duquel il n'est pas tendre non plus dans ses *Notes*, ironisant sur la propension de ce dernier à soutenir « tout ce qui étoit hongrois, à un point extraordinaire ». Surtout, un ajout de la main de Beausobre, postérieur à la copie de son manuscrit par un de ses secrétaires (donc après la guerre de Sept Ans), classe Berchény « dans le même cas » (que les hussards hongrois du régiment de Beausobre, presque tous déserteurs de leur patrie)⁴¹. Rappelons qu'en 1753, dans un rapport d'inspection sur son régiment, le comte de Berchény, qui ne l'aimait pas, fit porter en face du nom du mestre de camp une appréciation sans appel : « [...] C'est en tout un sujet peu estimable et qui n'a que des talents très médiocres pour la guerre »⁴² (1).

Au vrai, Beausobre se contredit assez souvent et sa pratique du recrutement pour son propre régiment dément en partie son jugement sur les Hongrois. Alors qu'on l'a vu énumérer les défauts des déserteurs hongrois dans ses *Notes*, il conseille dans ses *Maximes*, de ne pas hésiter à engager certains prisonniers (en général, sans précision de nationalité) : « Si, parmi les prisonniers (*sic*), vous avés distingué des braves, faites-leur amitié et tâchés de les engager à prendre parti dans le régiment »⁴³. Evidemment, en temps de guerre, les recrues n'étaient pas si faciles à trouver et l'on n'était pas si regardant, dans la pratique, sur leur provenance.

Ce n'est qu'épisodiquement que l'on voit agir les Hongrois de notre régiment pendant les campagnes de Flandre, à travers les *Notes* et les *Maximes*. Le plus souvent, Beausobre ne prend pas la peine, cela se comprend, de préciser la composition ethnique des détachements envoyés

41 *Ibid.*, 2.2.6/13, *Notes*..., p. 49.

42 S.H.A.T., Xc 80, document 2 : grâces demandées pour le régiment, au titre de l'année 1753.

43 A.C.V., 2.2.6/15, *Maximes*..., tome III, p. 188.

en mission. Il faut admettre que les Hongrois se distinguèrent à l'égal des autres hussards du corps. L'un des épisodes les plus développés est une opération manquée sur Audenarde (entre Grand et Tournai), à laquelle participèrent des Hongrois dont le nom est cité. Le comte de Beausobre, avec 300 hommes de son régiment, formait l'avant-garde du maréchal de Saxe le 28 mai 1744, lors d'une reconnaissance de la place d'Audenarde. Beausobre tomba sur des hussards ennemis dans un défilé ; il les renversa et les poursuivit jusqu'à Audenarde où ils furent « jetés ». La place aurait alors pu être enlevée par surprise ; ce qui ne fut pas le cas, par suite d'une mauvaise coordination entre les différentes troupes du détachement. Et Beausobre en fait porter la responsabilité en partie par le major Tsengery, hongrois, qui n'aurait pas suivi ses ordres avec assez de célérité. L'adresse et le courage ne sont ici pas en cause, mais le manque de discipline. Au reste, un autre Hongrois montra sa bravoure dans l'aventure : le cornette Jacobs qui, ayant pris la tête du gros du détachement qui poursuivait les hussards ennemis, se jeta sur le pont-levis qui se levait. Il y fut presque tué⁴⁴. La présentation d'audaces et de qualités particulières des hussards hongrois du régiment de Beausobre est plus fréquente dans les *Maximes*. Et c'est logique, parce que les exemples visent ici à étayer les conseils sur un point particulier, au fil des chapitres. Il y a une volonté pédagogique plus évidente que dans les *Notes*.

Lorsque Beausobre veut par exemple illustrer des conseils sur la manière de passer les rivières à la nage, c'est à deux officiers hongrois qu'il pense, et dont il détaille les exploits. L'entreprise était périlleuse. Beausobre a beau donner des conseils pour faire nager les chevaux, en leur maintenant la tête hors de l'eau, en faisant porter le poids du cavalier sur l'arrière, en se tenant à la crinière près de la tête, en suivant un peu le fil du courant, etc. ; il ne cache pas non plus que, dans la précipitation d'une retraite, beaucoup de hussards pouvaient se noyer, décourageant les

44 A.C.V., 2.2.6/15, *Maximes*..., tome II, p. 295-308.

autres de recommencer une prochaine fois. Mais les auteurs qui au XVIII^e siècle, écrivirent sur les qualités des hussards hongrois, s'accordent à dire qu'ils étaient excellents cavaliers, et les chevaux hongrois, petits et vigoureux, particulièrement propres à la petite guerre⁴⁵. Ces souvenirs de Beausobre ne concernent donc pas des Hongrois par hasard. Jeneý, théoricien hongrois de la petite guerre, place la nage parmi les exercices indispensables à l'apprentissage du métier⁴⁶. En juin 1745, le lieutenant Simonsitz, voulant aller enlever des courriers de l'autre côté du canal de Grand, le passa à la nage. Une réussite que l'on peut saluer d'autant plus que l'eau était boueuse (l'eau trouble porte moins bien que l'eau claire, dit Beausobre un peu plus loin), et que les canaux sont plus difficiles à franchir que les rivières, leurs bords étant plus escarpés⁴⁷. Deux pages plus loin, c'est le capitaine Kerkes qui se fait remarquer en faisant passer le canal de Lille à 60 hommes et chevaux, alors qu'il est talonné par plusieurs troupes de dragons et de hussards.

Au delà de la méfiance engendrée par leur caractère de déserteurs, et quand ils étaient tenus par une solide discipline, les hussards hongrois étaient donc vraiment experts en petite guerre. On vient de le voir dans l'exemple des hussards du régiment de Beausobre. Mais étaient-ils les seuls ? L'adéquation entre petite guerre et troupes de spécialistes postulait-elle l'identification à des Hongrois, ou plus largement à des hussards, ou plus largement encore, à des troupes légères ; c'est-à-dire, à des troupes que l'origine géographique ou réglementaire destinait *a priori* à ce genre de service ? Les théoriciens le souhaitaient-ils, et cette alliance fut-elle toujours réalisée sur le terrain, dans les campagnes de Flandre qui nous servent ici d'exemple ?

45 CHABO, *op. cit.*, p. 3-4 ; JENEÝ, Lajos Mihály, *Le partisan*, La Haye, H. Constaël, 1759, p. 18.

46 *Ibid.*, p. 26.

47 A.C.V., 2.2.6/15, *Maximes...*, tome II, p. 253.

En guise de conclusion : des troupes légères à leur mode de combat ; problématique de la définition de la petite guerre

Dans ses *Maximes* (elles peuvent être considérées comme le premier traité théorique sur la petite guerre, même si elles ne furent jamais publiées), Beausobre écrit pour des officiers hussards, ceux de son régiment, et il associe la définition de la petite guerre à ces combattants, héritiers des Numides, des Sarmates de l'Antiquité, et des Tartares employés par les Turcs⁴⁸. On a vu que lui-même s'était constitué au sein de son régiment une troupe d'élite formée d'Allemands.

Face aux choix gouvernementaux (en 1776, le comte de Saint-Germain supprime les troupes légères ; il renouvelle parallèlement des prescriptions visant à exclure les Français des régiments de hussards – dans lesquels on avait, depuis le milieu du siècle, une perte progressive du caractère ethnique hongrois), les réactions des officiers sont nombreuses. Certains récusent l'idée d'une supériorité des étrangers dans le service des troupes légères⁴⁹ ; beaucoup cependant souhaitent le maintien des troupes légères, autrement dit d'une spécialité réglementaire, pour remplir les missions de petite guerre⁵⁰.

Sur le terrain, bien avant les réflexions des officiers issues de ces mesures ministérielles, des troupes légères et des troupes de ligne furent utilisées conjointement pour composer les partis envoyés « à la guerre ». On y trouvait souvent des détachements tirés de régiments de dragons ou de régiments d'infanterie ; ainsi dans cette embuscade d'infanterie soutenue de hussards, tendue à Beausobre près de Mons-en-Pévèle en 1744⁵¹.

48 A.C.V., 2.2.6/15, *Maximes...*, tome II, p. 9-10.

49 S.H.A.T., *IM 1721*, lettre de M. de Valcroissant à M. le comte de Saint-Germain, écrite de Paris le 29 juillet 1776.

50 *Ibid.* De nombreux mémoires proposent au ministre la levée de nouveaux corps de troupes légères, en regrettant leur disparition.

51 A.C.V., 2.2.6/13, *Notes...*, p. 176-178.

Sur l'opportunité de recruter des étrangers, comme sur la supériorité des corps de troupes légères à la petite guerre, la pensée des théoriciens de cette « guerre de partis » évolua plus nettement que celle des officiers dans leur ensemble. Ray de Saint-Geniès commence son ouvrage par un long historique des troupes légères ; parce que, effectivement, les mentalités associaient la « guerre de partis », comme on disait alors, à l'emploi de troupes légères. Mais quand il aborde la définition du partisan, il n'y fait plus référence : « Mais qu'entend-on par parti ? », dit-il. « Qu'est-ce qu'un partisan ? On entend par parti un corps de cavalerie, d'infanterie, ou de l'un ou de l'autre qui va à la découverte en pays ennemi ; et par partisan on entend un homme de guerre, un officier intelligent qui connaît bien le pays, théâtre de la guerre, qui sçait bien dresser des embuscades, conduire un parti »⁵². Ainsi, la petite guerre est une tactique, indépendante des troupes qui la mènent, pourvu qu'elles soient bien exercées. L'itinéraire militaire de Saint-Geniès le dit aussi. Lui qui écrit un traité sur la guerre de partis ne fut jamais dans un corps de troupes légères. Ayant débuté comme volontaire au régiment de Clermont-cavalerie en 1734, il fit ensuite toute sa carrière au sein de bataillons de milice⁵³. Tout à la fin de l'Ancien Régime, ni Grimoard ni Cessac ne firent non plus partie des troupes légères ou des hussards⁵⁴.

Si toutes sortes de troupes pouvaient être amenées à pratiquer la petite guerre, il fallait aux hommes un exercice particulier, et aux officiers, une formation acquise par l'étude ; d'où la nécessité des traités théoriques. En

52 RAY de SAINT-GENIÈS, Jacques, *L'officier partisan*, Paris, Delalain et Crapard, 1766, tome I, 2e préliminaire, et p. 2.

53 S.H.A.T., *Yb 707* (contrôle des officiers de milice de 1751 à 1762).

54 Grimoard, sous-lieutenant au régiment de Dauphin-infanterie dans les années 1770, avant d'occuper des fonctions plus politiques et diplomatiques à la fin de l'Ancien Régime (S.H.A.T., *Yb 50*, dossier individuel du lieutenant général Philippe-Henry de Grimoard) ; Jean-Girard Lacleue de Cessac, entré au régiment de Dauphin-Infanterie en 1770, y est capitaine en second en 1789 (S.H.A.T., *Yb 42*, rapports d'inspections du régiment entre 1704 et 1790).

Autriche en revanche, il semble qu'on n'eut au XVIII^e siècle que deux publications sur le sujet⁵⁵ ; les hussards hongrois pratiquaient en quelque sorte le métier « d'instinct », parce qu'ils avaient une longue expérience des harcèlements de frontière contre les Turcs : « Ils [les hussards hongrois] devraient cependant avoir sur cette espèce de guerre des instructions abondantes, parce qu'il y a en Hongrie beaucoup de soulèvements, de révolutions intestines, et de guerre contre la cavalerie turque, toute légère : ce qui produit nécessairement la guerre des partis »⁵⁶, dit Beausobre.

Il semble que le traité de Saint-Geniès (publié en 1766) marque un palier entre deux « cultures » de la petite guerre. La Croix, dont le traité fut le premier à être publié, propose simplement une succession de recettes tirées de son expérience de capitaine-commandant de deux compagnies franches (une de fantassins et une de dragons). Il écrit explicitement pour les officiers de compagnies franches, et commence son opuscule par un historique de ces troupes. Il y approuve d'autre part le recrutement, dans les guerres précédentes, « des gens de différents pays qui parlaient plusieurs langues »⁵⁷ ; le courrier de Visé, du 6 février 1744, laisse entendre, on l'a vu, que l'on recrutait des Hongrois aussi pour la compagnie de La Croix... Grandmaison intègre, dans le plan de sa réflexion sur la petite guerre, des conseils sur la levée d'un corps de troupes légères. Il loue les grands services rendus entre 1744 et 1748, non seulement par les régiments mixtes tels que les Grassins, mais aussi par les hussards⁵⁸, et il recommande d' enrôler un certain nombre d'étrangers, ne serait-ce que pour servir de guides ou d'espions en pays ennemi. Jeney parle aussi du corps d'un partisan comme étant fait de troupes légères,

55 BOCH, Sigmund von, *Der Feldjägerdienst*, Wien, 1779 ; et une traduction du traité de Jeney en allemand parue à Vienne en 1785.

56 A.C.V., 2.2.6/15, *Maximes...*, tome II, p. 21-22.

57 LA CROIX, chevalier de, *Traité de la petite guerre pour les compagnies franches*, Paris, Antoine Boudet, 1752, p. 5.

58 GRANDMAISON, *La petite guerre*, s.l., 1756, p. 8 et 14.

comme d'une évidence qu'il ne justifie pas. Ces troupes sont, soit celles du partisan, soit détachées de l'armée. Il souhaite qu'un corps de partisan soit composé d'infanterie, de dragons et de hussards⁵⁹.

Le baron de Wüst, qui recommande en 1768 la formation d'un corps de hussards et de chasseurs à pied pour la petite guerre, est encore dans ce schéma; même si sa conception du « partisan » en est indépendante; beaucoup de commandants en chef furent (ou sont à son époque) de grands partisans, selon lui (Turenne, de Sarre, Frédéric II...)⁶⁰ Mais, en 1770, le comte de La Roche remet en cause l'efficacité des hussards, auxquels il préfère (pour le corps de troupes légères qu'il propose de lever) les dragons, qui ont des chevaux plus forts et peuvent combattre aussi à pied⁶¹. En 1782, Grimoard distingue bien petite guerre et troupes légères, malgré le titre de son traité; il consacre toute une partie aux « opérations communes aux Troupes Légères et aux Pesantes », au nombre desquelles il place les escarmouches, les harcèlements, les avant-gardes de l'armée...⁶² Cessac enfin, en 1785, ne consacre plus aucune partie à la composition d'un corps de troupes légères ou à des propositions pour la levée d'un nouveau corps de son invention⁶³. Il écrit pour « les officiers particuliers » qui sont détachés à la guerre. Bon gré, mal gré, il y a là l'écho de la politique du gouvernement, qui s'attachait alors à faire en sorte que toutes les troupes de l'armée pussent remplir tous les services, et allât d'hésitations en contradictions dans sa politique à l'égard du maintien ou de la suppression des troupes légères. Il y a aussi ici une volonté pédagogique: le traité est destiné à tous les jeunes officiers, parce que la petite guerre était la meilleure façon d'apprendre le

59 JENEY, *op. cit.*, p. 2-3.
 60 Wüst, Jean-Georges (baron de), *L'Art militaire du partisan*, La Haye, s. m., 1768
 61 LA ROCHE, comte de, *Essai sur la petite guerre*, Paris, Saillant et Nyon, 1770, 2 tomes en 1 vol. (ici tome 1, p. 10).
 62 GRIMOARD, Philippe-Henry (comte de), *Traité sur la constitution des troupes légères, et sur leur emploi à la guerre*, Paris, Nyon l'aîné, 1782, p. 223-278.
 63 LACUEE de CESSAC, Jean-Girard, *Le guide des officiers particuliers en campagne*, Paris, L. Cellot, 1785, 2 tomes.

Hussards hongrois du régiment de Beausobre: illustration de la recherche d'une adéquation entre les troupes et leur mode de combat au XVIII^e siècle

métier militaire. Dans cette perspective, Saint-Geniès, officier partisan n'ayant jamais fait partie d'un corps de troupes légères, était le premier des théoriciens à montrer l'exemple de l'assimilation par les Français, d'un style de guerre dont les spécialistes étaient réputés être jusque-là, tout au moins pour la cavalerie, les Hongrois.

ANNEXE: Répartition géographique des capitaines ayant passé par le régiment de Beausobre, entre sa création et son licenciement (1743-1756). S.H.A.T., registre Yb 130 (folios 239 recto-verso, et 240 recto)⁶⁴: 28 hommes

Origine géographique	HONGRIE ou TRANSYLVANIE	FRANCE	ALLEMAGNE	PRINCIPALITE DE LIEGE	ORIGINE INCONNUE
Nom des officiers	Kerkès, gentilhomme hongrois (a, note a)	La Blatière, français Villemontal, français	Bilderbeck ⁶⁶ , est originaire Westphalen	Haltermann, de Tongre (= Tongres)	Brinquier (= Branguier en Yb 103 et Yb 104)
	Banyay, de Presbourg en Hongrie	La Fresnaye, de Chambray en Normandie	Bion, de Helbrune en Empire (b*)		Blacas
	Porubsky ⁶⁵				Courtais

64 L'origine géographique de chaque capitaine est recopiée textuellement en italique, d'après les archives. Quand cette origine est connue seulement (ou confirmée; un astérisque est ajouté à la lettre minuscule en ce cas), par d'autres documents que le registre Yb 130, on a indiqué ci-dessous de quelle source provient le renseignement, par des lettres minuscules, auxquelles renvoient aussi les noms du tableau.
 a. A.C.V., Lausanne, fonds P Nelly de Beausobre, 2.2.6/15 (*Maximes raisonnées sur la guerre pour mon régiment de hussards*);
 b. S.H.A.T., Vincennes, Xc 80, document intitulé: « Grâces demandées pour ce régiment, 1753 ».

65 Sur l'origine hongroise de cet officier, information aimablement communiquée par le Général Boissan
 66 Il y a deux „Bilderbeck“. Au vu de leurs états de services (dates de nomination aux différents grades), ce sont deux capitaines différents. L'origine géographique du premier (lieutenant-colonel au 1er sept. 1743) n'est pas mentionnée. Nous l'avons déduite de celle du deuxième (lieutenant-colonel au 1er janvier 1749).

Origine géographique	HONGRIE ou TRANSYLVANIE	FRANCE	ALLEMAGNE	PRINCE-PAUTE DE LIEGE	ORIGINE INCONNUE
Udvarhely, fils d'un ecclésiastique transylvain (a, t. II, p. 305, note a)	chevalier de Villecomtal, français	Jodossy (ou Jodocy, en Xc 80), de Montebave, évêché de Trèves (b*)	Schwembourg de Salzburg, originaire d'Empire, est d'Herlesheim (b*)	d'Hallausen La Vatine	
Tsengery, hongrois (a, t. II, p. 308)	de Brives, français	de Laire, français	Beausse, de Haguenau en Alsace (b*)	Stock de Longpré, (originaire anglais). Est de Neunkirch en Lorraine allemande (b*)	
			Ventz, de Merxheim, près Mayence	Orbs, de Pfedersheim en Palatinat	
Totaux	4	8	8	1	7
% approximatif de l'ensemble des capitaines	17,85 %	28,57 %	28,57 %	3,57 %	21 %

PHILIPPE ROY LES AVANT-POSTES DE CAVALLERIE LÉGÈRE

„Le général Steingel, était excellent officier de hussards ; il avait servi sous Dumouriez, aux campagnes du Nord, était adroit, intelligent, alerte ; il réunissait les qualités de la jeunesse et celles de l'âge avancé ; c'était un vrai général d'avant-postes.

Deux ou trois jours avant sa mort, il était entré le premier dans Lézegno ; le général français y est arrivé quelques heures après , et quelque chose dont il eût besoin, tout était prêt.

Les défilés, les gués avaient été reconnus ; des guides étaient assurés ; le curé, le maître de poste avaient été interrogés, des intelligences étaient déjà liées avec les habitants ; des espions étaient envoyés dans plusieurs directions ; les lettres de postes saisies, et celles qui pouvaient donner des renseignements militaires traduites, analysées ; toutes les mesures étaient prises pour former des magasins de subsistances pour rafraîchir la troupe. “

Napoléon, Campagne d'Italie.

Chacun sait l'emprunt que fit en son temps l'armée française, notamment sa prestigieuse cavalerie légère, aux coutumes et aux techniques des peuples et des armées d'Europe Centrale et d'Orient et, ultérieurement, d'Afrique du Nord.

Malgré la réduction du format de nos armées, pour reprendre l'expression consacrée favorite des médias du moment, restent encore sous l'étendard français et aux couleurs de l'Arme Blindée et Cavalerie plusieurs régiments de Hussards et de Chasseurs, ex Chasseurs à cheval, ex Chasseurs d'Afrique, héritiers des traditions de la Garde, des régiments de Lanciers et Chevan-légers, survivants des charges héroïques de Floing et d'Ulskub, et un régiment de Spahis, le 1er de l'arme, dont les cavaliers, si les fantasias ne leur sont plus possibles, n'hésitent pas, à la

Sommaire

communauté. Le premier bal est au mois de novembre pour la Sainte Elisabeth, le deuxième à la période des Carnavals [Farsang]. Ce sont des événements où les traditions vivantes gardent encore les fonctions symboliques des coutumes culinaires.

Avant-propos	5
Ludwig Ravaille La guerre de Quinze Ans en Hongrie à la fin du XVI ^{ème} siècle, vue par Palma Cayet, historien du roi de France Henri IV	7
Péter Sahin-Tóth Amis ou ennemis? Français en Hongrie pendant la guerre de Quinze Ans (1595-1606)	21
Jean Bérenger Un exemple de coopération militaire franco-hongroise : la mission du brigadier général Le Maire pendant la guerre d'indépendance de François II Rákóczi	41
Jean-Pierre Bois Hongrois, Croates et soldats de l'Empire à l'Hôtel Royal des Invalides au XVIII ^e siècle. Constat d'une inadéquation entre une institution et son intention	59
Sandrine Picaud Hussards hongrois du régiment de Beausobre : illustration de la recherche d'une adéquation entre les troupes et leur mode de combat au XVIII ^e siècle	77
Philippe Roy Les avant-postes de cavalerie légère	99
Ferenc Tóth Critique à la hussarde des Lettres de Miliady Montagu dans le Journal Encyclopédique	119
Henri Toulouze Les itinéraires France-Hongrie à travers les chansons de geste	135
Erzsébet Hanus La littérature hongroise dans la presse française du 19 ^e siècle	155
Katalin Kovács La manifestation de la notion de sublime dans les récits de voyage français et hongrois	183
Granszói Olga Le chemin du livre français pour la Hongrie à la fin du XVIII ^e siècle	195
Ida Keresztúrszki Petits pains contre brioche	209
Katalin Csósz-Jutteau Les habitudes culinaires des Hongrois de Paris	233